

Dépenses d'éducation

Les dépenses annuelles par élève/étudiant consacrées aux établissements d'enseignement permettent d'évaluer l'investissement consenti dans chaque élève. **En moyenne, en 2015, les pays de l'OCDE ont consacré 10 400 USD par élève/étudiant à l'enseignement, du primaire au supérieur** (graphique 5.10). C'est au Luxembourg que les dépenses ont été les plus élevées, à 22 400 USD par enfant, suivi par les États-Unis, la Norvège et l'Autriche. À l'opposé, les dépenses étaient inférieures à 5 000 USD au Mexique et en Turquie. Les pays non membres que sont le Brésil et la Fédération de Russie affichent des dépenses d'éducation légèrement supérieures à celles des pays de l'OCDE dépensant peu dans ce domaine, à 5 000 USD environ. Les dépenses étaient également relativement faibles (entre 6 000 et 9 000 USD) dans plusieurs pays d'Europe orientale.

La part correspondante de ces dépenses dans le revenu national est considérable : en 2015, les pays de l'OCDE ont consacré en moyenne 5 % de leur PIB aux établissements d'enseignement du primaire au supérieur, dans une fourchette comprise entre 3.5 % en Irlande et 6.4 % en Norvège.

Entre 2010 et 2015, le total des dépenses consacrées aux établissements d'enseignement du primaire au supérieur en proportion du PIB a reculé de 4 % dans les pays de l'OCDE, sous l'effet principalement d'une progression moindre des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement par rapport à celle du PIB (graphique 5.11). Les dépenses ont diminué dans 20 des 28 pays pour lesquels on dispose de données. C'est en Estonie, en Irlande (en raison principalement d'une révision de son PIB 2015), en Lituanie et en Slovaquie que le recul a été le plus marqué, tandis que la progression des dépenses a été la plus importante en République slovaque, à la faveur d'une forte hausse des investissements aussi bien publics que privés dans l'enseignement supérieur. Une analyse par niveau d'enseignement montre que les dépenses moyennes sont restées plutôt stables dans l'enseignement supérieur, alors qu'elles ont reculé d'un peu plus de 6 % ailleurs.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, on investit moins dans l'éducation des jeunes enfants par rapport aux autres niveaux d'enseignement : de 8 500 USD environ par enfant dans l'enseignement préscolaire et primaire à près du double dans l'enseignement supérieur (« licence, master ou doctorat ») (graphique 5.12). Ces moyennes masquent d'importantes variations entre les pays. Dans l'enseignement préscolaire, les dépenses par enfant sont comprises entre 2 700 USD au Mexique et 20 500 USD environ au Luxembourg, soit près de huit fois plus. Pour autant, les investissements dans l'éducation des jeunes enfants ont démontré qu'ils avaient un effet positif sur l'équité. L'augmentation des ressources attribuées à l'enseignement préscolaire, en particulier en faveur des enfants défavorisés, figure parmi les principales recommandations du Cadre d'action de l'OCDE pour les politiques de croissance inclusive, et constitue un moyen d'atténuer les inégalités.

Investir dans l'enseignement professionnel est un moyen crucial de faciliter le passage entre l'école et la vie active, en

particulier pour les jeunes vulnérables. En moyenne, les pays consacrent près de 2 000 USD par élève de plus aux programmes d'enseignement professionnel par rapport aux filières générales dans le deuxième cycle du secondaire. L'écart est plus important dans les pays où les effectifs des formations en alternance sont nombreux, comme l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas. À l'inverse, l'Australie, la Norvège, le Royaume-Uni et la Slovaquie affichent un niveau de dépenses par élève inférieur dans l'enseignement professionnel par rapport aux filières générales dans le deuxième cycle du secondaire.

Définition et mesure

On calcule le montant des dépenses d'éducation par enfant en prenant en compte le montant total annuel des dépenses, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur (activités de recherche et de développement incluses), qu'on divise par les effectifs en équivalent temps plein correspondants. Les chiffres intègrent les dépenses publiques et les dépenses privées, exprimées en USD sur la base des parités de pouvoir d'achat pour le PIB à partir de 2015.

L'évolution des dépenses consacrées aux établissements d'enseignement en pourcentage du PIB renvoie aussi aux dépenses émanant des secteurs public et privé ou générées par ceux-ci.

Les niveaux d'enseignement correspondent à ceux définis par la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011), qui en distingue six, classés ici en sept groupes : préprimaire (CITE-0), primaire (CITE-1), premier cycle du secondaire (CITE-2), deuxième cycle du secondaire (CITE-3), postsecondaire non supérieur (CITE-4), supérieur de cycle court (CITE-5), et licence, master ou doctorat ou équivalent (CITE-6-7-8).

Pour en savoir plus

OCDE (2018), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/eag-2018-fr>.

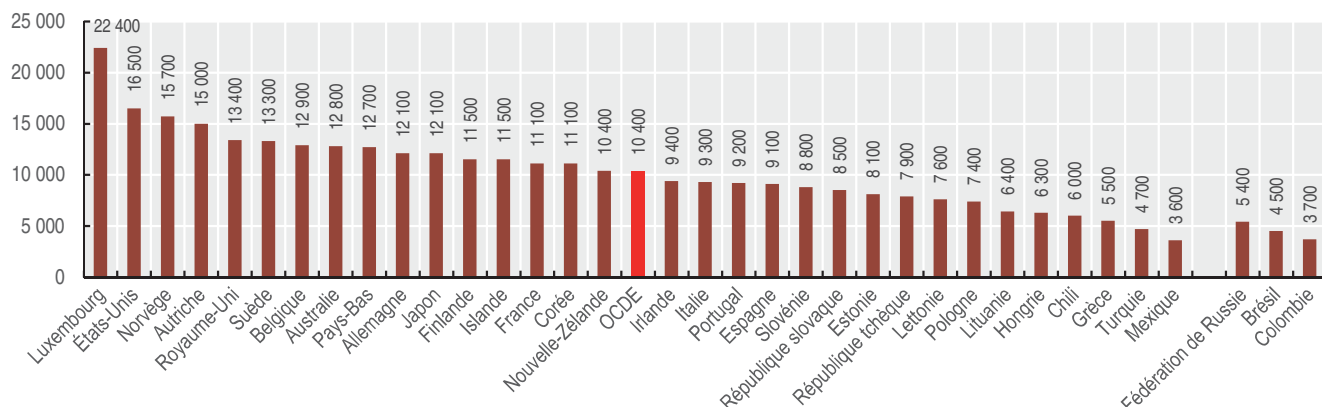
Portail de l'OCDE sur le bien-être des enfants, www.oecd.org/fr/social/famille/bien-etre-des-enfants/.

Notes des graphiques

Graphique 5.10 et Graphique 5.11 : Les données se rapportent à 2016 pour le Chili et la Colombie. Au Canada, l'enseignement primaire englobe le préprimaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.

5.10. Variation des dépenses d'éducation par élève/étudiant au sein des pays de l'OCDE

Dépenses annuelles consacrées aux établissements d'enseignement par élève/étudiant en équivalents temps-plein, du primaire au supérieur, en USD courants convertis à l'aide des PPA du PIB, en 2015

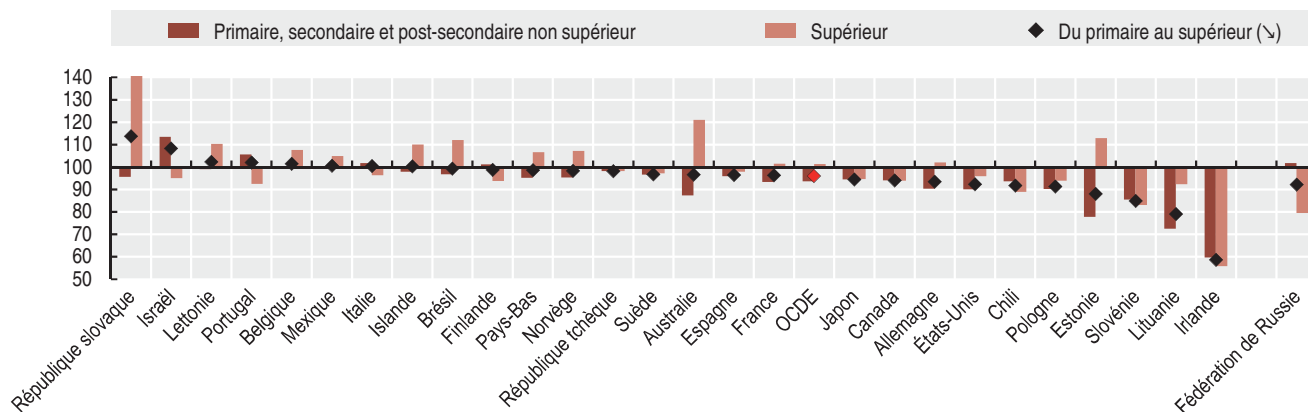


Source : OCDE (2018), Regards sur l'éducation 2018 – Indicateur C1 – <https://doi.org/10.1787/eag-2018-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933938914>

5.11. Baisse des dépenses totales d'éducation en pourcentage du PIB entre 2010 et 2015

Variation des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement, en pourcentage du PIB, en 2015, par niveau d'enseignement, Indice 100 en 2010

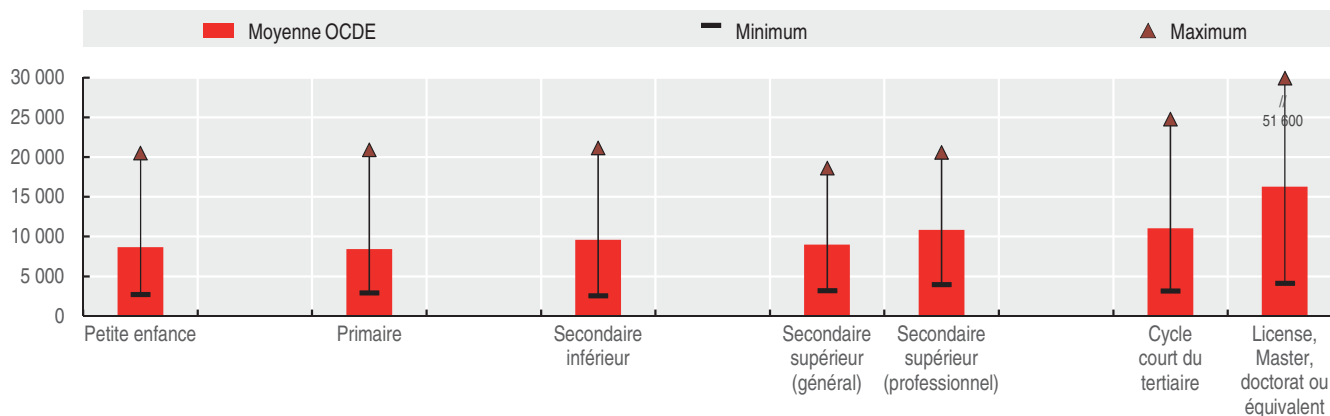


Source : OCDE (2018), Regards sur l'éducation 2018 – Indicateur C2 – <https://doi.org/10.1787/eag-2018-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933938933>

5.12. Les dépenses par élève/étudiant tendent à augmenter avec le niveau d'instruction

Dépenses annuelles consacrées aux établissements d'enseignement par élève/étudiant en équivalents temps-plein, par niveau d'enseignement, en USD courants convertis à l'aide des PPA du PIB, en 2015



Source : OCDE (2018), Regards sur l'éducation 2018 – Indicateurs C1 et B2.3 – <https://doi.org/10.1787/eag-2018-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933938952>



Extrait de :

Society at a Glance 2019

OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/soc_glance-2019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Dépenses d'éducation », dans *Society at a Glance 2019 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/cc153857-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.